



Direction de la communication

Tél. : 05 59 46 60 40

Courriel : [communication@bayonne.fr](mailto:communication@bayonne.fr)

Le 16 novembre 2009

## **DOSSIER DE PRESSE**

### **ILLUMINATIONS DE NOËL Le dispositif 2009**

L'éclairage public est un domaine complexe, coûteux et dont la technologie est en pleine évolution. C'est pourquoi la Ville de Bayonne, conformément à sa politique de développement durable, s'applique à moderniser, à rénover ses équipements et étudie tous les moyens susceptibles de réduire la consommation d'énergie.

Le dispositif d'illuminations festives de fin d'année représente un fort potentiel d'économie d'énergie.

Consciente de devoir aller vers des pratiques plus modérées dans ce domaine, la Ville a entrepris une réflexion, en concertation avec tous les acteurs de la période des fêtes, sur l'optimisation de son dispositif.

L'objectif de ce nouveau plan de décorations est de donner la priorité à la qualité avec une réduction du nombre de jours de fonctionnement, un périmètre clairement identifié recentrant les installations dans l'hypercentre et le choix de motifs plus actuels et plus économes, limitant ainsi le coût des installations et la consommation énergétique.

Les citoyens peuvent désormais donner leur point de vue. Photos, commentaires et réactions pourront être postés sur le site de la parole citoyenne [www.agenda21.bayonne.fr](http://www.agenda21.bayonne.fr).

# 1. Illuminations 2009 : une nouvelle organisation

## 1.1 Un dispositif privilégiant la qualité

À l'instar de très nombreuses autres villes et conformément à sa politique de développement durable, Bayonne a repensé son dispositif d'illuminations festives de fin d'année, en concertation avec tous les acteurs de la période des fêtes.

Sur les 300 motifs dont disposait la Ville, les plus énergivores ont été éliminés au profit de nouveaux motifs (24 au total) à diodes électroluminescentes (Led<sup>1</sup>) en location pour un montant de 7 000 €.

Des guirlandes de lucioles à Led ont remplacé les ampoules classiques sur les quelque 200 motifs conservés. Grâce à ces changements, dont le coût s'élève à 18 000 €, l'augmentation de leur durée de vie est estimée à plus du triple en comparaison avec une ampoule classique.

La durée de mise en fonctionnement des illuminations passe de 37 à 27 jours. En réduisant ainsi la période d'illumination, la consommation passe de 96 800 kW à 53 000 kW.

Ces trois mesures conjuguées vont permettre de réaliser 60 % d'économie sur la consommation électrique, soit l'équivalent de 1 058 ampoules de 100 W classiques non allumées pendant ces 27 nuits.

A cela s'ajoute un nouveau périmètre recentrant les installations dans l'hypercentre.

Aux conséquences énergétiques évidentes, il est également important de mentionner les effets nocifs sur la biodiversité d'une pollution lumineuse trop intense et les troubles éventuels sur la santé que peut entraîner un éclairage artificiel.

Grâce à la diminution des sources de lumière et à l'utilisation de Led, ces points négatifs se trouvent estompés.

## 1.2 Une organisation spécifique

Le dispositif de décorations lumineuses nécessite une organisation particulière qui intègre les contraintes humaines et matérielles auxquelles est soumise la Ville.

La pose, dépose et maintenance mobilisent sept agents de la Ville.

Quant à l'installation des structures sur la voie publique, elle occasionne une gêne pour la circulation.

Aussi pour éviter de trop nombreuses manipulations, la pose est réalisée en deux phases :

Une première phase consiste à l'installation d'une première partie des décorations sans mise sous tension. La deuxième phase débute avec la pose des décorations restantes et leur mise sous tension immédiate.

Les agents reviennent ensuite mettre sous tension les éléments décoratifs de la première phase.

La première phase a commencé début novembre. La totalité du dispositif sera opérationnel dans la première quinzaine de décembre.

L'ensemble des motifs sont alimentés sur le réseau d'éclairage public.

## 1.3 L'avis des citoyens sollicité

Photos, commentaires, réactions...la parole est donnée aux habitants.

Ce dispositif étant expérimental, il est amené à évoluer année après année. La ville donne donc la parole aux habitants et les invite à s'exprimer par le biais de son site Internet agenda 21.bayonne.fr.

---

<sup>1</sup> Led : Light-Emitting Diode- acronyme d'origine anglo-saxonne. Diodes électroluminescentes.

## **2. Patrimoine et services : la Ville s'engage et agit**

Avant de s'engager dans un Plan Climat, la Ville de Bayonne a privilégié la place de l'environnement dans nombre de ses projets. Parmi les réalisations les plus remarquables de ces dernières années, rappelons la mise en place du réseau de navettes électriques et ses 650 000 passagers par an ; celle du service de prêt de vélo, la gestion écologique et durable des espaces verts, la création de la Plaine d'Ansot, zone naturelle protégée de 100 hectares ; la construction de bâtiments communaux en haute qualité environnementale (HQE), comme par exemple la Maison des associations.

### **2.1 Les actions en cours et à venir**

#### ***Les audits énergétiques***

Des audits énergétiques sont programmés pour identifier les bâtiments municipaux les plus consommateurs en énergie. Un bureau d'études établira le diagnostic complet des bâtiments et proposera des solutions pour améliorer leur consommation en énergie.

#### ***La production d'énergie solaire***

Des panneaux solaires vont être mis en place pour assurer 60 % des besoins en eau chaude sanitaire de la salle Lauga. Outre une importante économie d'énergie, cette installation permettra une réduction de 12 tonnes d'émission CO<sup>2</sup> par an.

#### ***Construction d'un centre aquatique répondant aux normes HQE***

La Ville de Bayonne construit une nouvelle piscine au cœur du quartier des Hauts de Bayonne. Ce centre aquatique est conçu et sera réalisé en respectant la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE). C'est une démarche volontaire qui place l'environnement au cœur du projet.

#### ***La politique d'éclairage public de la Ville de Bayonne***

L'avènement des diodes électroluminescentes (Led) en matière d'éclairage public fonctionnel n'est pas pour tout de suite. Selon l'Association française de l'éclairage (AFE), les performances des Led dans ce domaine ne sont encore pas suffisantes et nécessitent d'être testées sur des "espaces adaptés". C'est ce qui a été mis en œuvre pour l'éclairage du parking de la Marouette. En attendant l'amélioration de cette technologie, il existe d'autres moyens pour économiser l'énergie.

Éclairer juste, c'est la philosophie appliquée par la Ville de Bayonne à son éclairage public. Pour les projets d'aménagements neufs, les études préalables sont très soignées et visent à calibrer au plus juste les points lumineux, tout en respectant les règles et normes recommandées par l'AFE. Les nouveaux aménagements au pied de la résidence Breuer verront, par exemple, l'installation de près de trois cents nouveaux éclairages hautement performants, dont la puissance est précisément adaptée à l'environnement.

La modernisation des vieilles lanternes en leur adjoignant des variateurs électroniques permet de réaliser 20 % d'économie d'énergie. Bien entendu, leur renouvellement au profit de matériel neuf est en cours, mais il se fait progressivement, compte tenu des investissements que cela représente. Enfin, l'installation d'horloges astronomiques qui adaptent le temps d'éclairage public sur celui des heures de lever et coucher du soleil, fait faire à la Ville de considérables économies d'énergie directes.

En remplaçant la presque totalité des lentilles de feux tricolores bayonnais par des Led, la Ville a divisé leur consommation par six. Leur rendu lumineux exceptionnel offre également plus de sécurité.